



**PRÉFET
DES ALPES-
DE-HAUTE-
PROVENCE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**DIRECTION DÉPARTEMENTALE DES TERRITOIRES
SERVICE ENVIRONNEMENT RISQUES
Pôle Eau**

000690

Affaire suivie par : Vincent Palomba
Tel : 04 92 30 56 80
Mél : vincent.palomba@alpes-de-haute-provence.gouv.fr

Digne-les-Bains, le **11 SEP. 2023**

Le Préfet des Alpes-de-Haute-Provence

à

Délégation territoriale de l'ARS
Service Santé Environnement
7 rue Pasteur
CS 30229
04013 DIGNE-LES-BAINS CEDEX

Objet : Avis consultation sur le projet de mise en conformité du captage du puits des Iscles sur la commune de Saint-André-les-Alpes

Mes services ont bien reçu en date du 31 août 2023 votre demande de consultation sur le projet de mise en conformité du puits des Iscles sur la commune de Saint-André-les-Alpes.

Après examen, j'émetts un avis favorable à l'ouverture de l'enquête publique ainsi qu'à l'engagement de la procédure conjointe au titre du Code de la Santé Publique et de l'Environnement.

Les débits d'exploitation proposés dans la dernière version du dossier reflètent les échanges que nous avons eus avec le bureau d'étude. Nous envisageons d'autoriser les prélèvements ci-dessous :

- 2024 : 190 000 m³
- 2026 : 170 000 m³
- 2028 : 150 000 m³
- 2030 : 135 000 m³

Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.

Pour le Préfet et par délégation,

Pour la Cheffe de Service
Environnement et Risques
Le Chef du Service Adjoint

Vincent MAYEN